

FORMATION au Permis

MOTO A1 (Dès 16 ans)

2 PISTES MOTOS

PRIVEES ET SECURISEES

Une formation de **20 heures minimum** est mise en place pour **conduire** une motocyclette (avec ou sans side-car), dont la puissance n'excède pas 35 kilowatts et dont le rapport puissance/poids n'excède pas 0.2 kw par kilogramme, un tricycle à moteur d'une puissance maximum de 15 kw.

- ✓ Etre âgé de 15 ans pour l'inscription et 16 ans pour les épreuves pratiques
- ✓ Avoir un équipement (casque, gants moto, blouson ou veste, jean et chaussures montantes).

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA FORMATION

- 1 Evaluation de depart
- Entrainement et passage de code ETM
- 8 Heures au minimum de pratique hors circulation sur « piste privée »
- 12 Heures au minimum de pratique en circulation avec « liaison radio »

TARIF DE LA FORMATION

- Formation ETM uniquement par internet (code moto) (valable 6 mois) 40.00 €
 - Frais de gestion 40.00 €
 - Kit pédagogique (livre de code 25 € - livret 20 € - fiches de suivi 20 €) 65.00 €
 - Heure d'évaluation 36.00 €
 - Frais d'accompagnement examen plateau ou circulation 2X55 € 110.00 €
 - Leçons de conduite minimum (20 x 36 €) 720.00 €
- (Légalement, le nombre d'heures de formation ne peut être inférieur à 20 heures. 8Heures de plateau et 12 Heures de circulation)

MODALITES DE REGLEMENT

- A l'inscription (règlement de la formation théorique ETM + kit péda) 145.00 €
+ frais de gestion
- **Redevance de l'examen code** 30.00 €
- Heures supplémentaires 36.00 €
- Pendant la formation pratique la facturation et règlement sont à la semaine
- Avant chaque examen les règlements doivent être à jour
- Financement 1 Euro par jour : Sous reserve d'acceptation du dossier

En cas d'échec :

Vous devez vous acquitter de la redevance examen code et en examen pratique à de nouveaux frais d'accompagnement.



www.manu-ecoledeconduite.fr

FORFAIT CODE ET CONDUITE

1011.00 €

Contact et rendez-vous :

CHATELLERAULT : 05.49.21.14.52
JAUNAY-MARIGNY : 09.67.37.95.82
PLEUMARTIN : 05.49.90.10.75
BONNEUIL-MATOURS : 05.49.21.73.96

Modalités de règlement à l'inscription Tarif TTC valable du 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2023.

SARL Ecole de conduite Manu Mr COSTA NOBRE Manuel, gérant et responsable pédagogique

CHATELLERAULT 86100
Agrément : E0908606050

28 Rue Aimé Raseteau
Siret : 50887381700011

JAUNAY-MARIGNY 86130
Agrément : E1408600180

16 Avenue Gérard Girault
Siret : 50887381700037

PLEUMARTIN 86450
Agrément : E1708600050

4 rue Descartes
Siret : 50887381700045

BONNEUIL - MATOURS 86210
Agrément : E2208600040

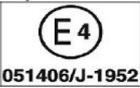
5 Rue d'Aquitaine
Siret : 50887381700052



I.N.P.S

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Photocopie carte d'identité, passeport ou carte de séjour (valide)
- 4 Photos d'identité récentes numérisées E-PHOTOS (AGREES SERVICES ANTS)
- 1 Photocopie de l'Attestation de recensement (à partir de 16 ans)
- 1 Photocopie Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2^{ème} niveau (A.S.S.R) ou l'A.S.R pour les candidats(es) né(e)s à partir du 1 janvier 1988
- 1 Photocopie de la JDC ou convocation à la JDC (entre 18 et 25 ans non révolus)
- 1 Photocopie du permis de conduire (recto – verso)
- 1 Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois ou
1 Photocopie d'un justificatif de l'hébergeant moins de 6 mois + copie carte d'identité + attestation sur l'honneur
- 1 Adresse mail valide
- 3 Timbres postaux au tarif en vigueur
- 3 Enveloppes
- 2 Enveloppes format A5 autocollante, affranchie au tarif en vigueur (+20 grs)

<p>Casque homologué et ajusté à la tête de l'élève</p> <ul style="list-style-type: none">- Cette marque d'homologation est signalée par un cercle à l'intérieur duquel la lettre E, suivie du numéro distinctif du pays qui a accordé l'homologation, et du numéro d'homologation.  <p>051406/J-1952</p> <ul style="list-style-type: none">- Les éléments rétro-réfléchissants doivent être visibles sur les 4 côtés du casque.  <p>AVANT ARRIÈRE CÔTÉ CÔTÉ</p>		<p>N'oubliez pas vos lunettes de vue si vous en portez.</p>
		<p>Blouson ou Veste à manche longue résistante aux chocs et à l'abrasion. NB : Les vestes du type jogging, les doudounes ou survêtements de sport ne seront pas acceptés !</p>
		<p>Gants moto homologué et ajusté à la main de l'élève. Ils doivent comporter au moins un des deux logos ci-dessous.</p> 
		<p>Pantalon résistant aux chocs et l'abrasion. Les jeans sont acceptés. NB : Les pantalons type jogging ou survêtements de sport ne seront pas acceptés !</p>
		<p>Bottes ou chaussures montantes résistantes aux chocs et à l'abrasion. Les chaussures doivent tenir la cheville de l'élève et ne pas risquer de quitter le pied en cas de chute. NB : Les tongs et les sandales ne seront pas acceptés !</p>



SARL Ecole de conduite Manu Mr COSTA NOBRE Manuel, gérant et responsable pédagogique

CHATELLERAULT 86100
Agrément : E0908606050

28 Rue Aimé Rasseveau
Siret : 50887381700011

JAUNAY-MARIGNY 86130
Agrément : E1408600180

16 Avenue Gérard Girault
Siret : 50887381700037

PLEUMARTIN 86450
Agrément : E1708600050

4 rue Descartes
Siret : 50887381700045

BONNEUIL - MATOURS 86210
Agrément : E2208600040

5 Rue d'Aquitaine
Siret : 50887381700052

